

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

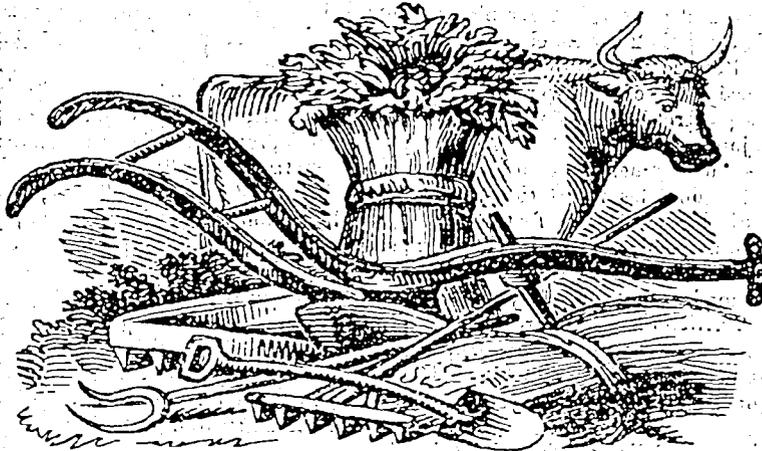
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Influence des engrais sur la prospérité générale des Etats.

Revue de la Semaine : Cirulaire de Mgr l'archevêque de Québec aux rédacteurs de journaux catholiques de son diocèse. — Allocution de Notre Saint-Père le Pape. — Délibérations à la Chambre Fédérale.

Correspondance : La culture de la betterave et M. Emille Bonnemant.

Recettes : Moyen pour défendre les choux contre les chenilles. — Fromage de pommes de terre.



PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

CAUSERIE AGRICOLE

INFLUENCE DES ENGRAIS SUR LA PROSPÉRITÉ GÉNÉRALE DES ÉTATS.

Dans toutes les contrées civilisées, les différentes questions se rattachant à la production et à l'emploi du fumier sont devenues d'une importance immense. Elles sont intimement liées aux succès de l'agriculture, et par conséquent à la prospérité générale des nations. Sans engrais, les terrains les plus riches, les plus productifs sont infailliblement voués à la stérilisation ; sans engrais, aucune production agricole ne peut se soutenir et les peuples voient la misère remplacer graduellement la richesse. Sans engrais, enfin, le sol ne peut plus suffire à l'alimentation des populations, le pain manque, les industries sont languissantes, l'émigration, le dépeuplement s'opère sur une large échelle et le désert se fait.

Avec de l'engrais, au contraire, on a vu des contrées, ja-

dis d'une pauvreté proverbiale, se transformer comme par enchantement, devenir riches, se couvrir de riches établissements agricoles et industriels, se mettre à la tête de tous les progrès, enfin devenir florissantes sous tous les rapports.

L'historien consciencieux qui suit pas à pas la marche des grands événements qui ont bouleversé les nations depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours et qui en cherche les causes se trompe bien souvent sur ces dernières. Il nous montre bien, dans les temps anciens, des peuples florissants et puissants : il nous fait voir entre autres les contrées riveraines de la Méditerranée. Que sont devenues aujourd'hui, la Phénicie, la Grèce, Rome et Carthage, ces foyers de la civilisation antique, ces empires couverts de populations nombreuses, de villes opulentes ? Toutes ces contrées sont plus ou moins déchues de leur ancienne splendeur, plusieurs mêmes n'existent plus.

On attribue leur chute aux bouleversements politiques, aux guerres, aux mauvais gouvernements, à l'invasion du Mahométisme. Ces causes ont sans doute déterminé de nombreuses catastrophes ; mais elles ne sont pas uniques, car comment pourrions-nous expliquer la généralité du fait ? comment expliquer la décadence de la Sicile, de l'Espagne et du Sud de la France, lesquelles furent heureusement soustraites à l'influence désorganisatrice de la Religion de Mahomet ? Surtout comment expliquer, par ces mêmes causes, l'exception faite en faveur de l'Égypte, qui, malgré les guerres, le despotisme le plus effréné, l'invasion de l'islamisme, continue à produire abondamment, à nourrir une population serrée, et à être le grenier de l'Europe ?

Si l'historien connaissait mieux les questions d'intérêt matériel, en particulier celles qui se rattachent à la grande industrie agricole, cette mère nourricière des nations, cette productrice des denrées de première nécessité, il aurait vu que c'est dans l'agriculture qu'il faut chercher la véritable cause de certains événements restés jusqu'à présent sans explications satisfaisantes.

Toutes ces contrées célèbres dans l'antiquité, toutes ces cités opulentes, toutes ces nations fortunées sont tombées en décadence parce que leur système de culture consistait à enlever au sol le plus de richesse possible sans jamais rien lui restituer, à toujours prendre et à ne jamais rendre. La production d'abord abondante a diminué dans une énorme proportion. Après avoir donné 200 pour 1, la terre n'a produit que 150, puis 100, puis 50, puis 25, puis cinq, quatre et même trois pour 1. Voilà l'explication vraie de ce mouvement de descente qui a placé les anciens foyers de la civilisation européenne dans la pauvreté et la dégénérescence où nous les trouvons de nos jours.

Si l'Égypte a échappé à ce mouvement descendant, elle le doit à son fleuve, à son Nil, dont les inondations périodiques sont une source inépuisable d'éléments fertilisants.

Il en coûte certainement de descendre si bas, de chercher dans un tas de fumier la cause de certains grands événements qui ont bouleversé le monde; mais nous n'y pouvons rien. Nous devons prendre la vérité où elle se trouve.

L'homme qui sait calculer la marche des faits historiques peut presque infailliblement prédire l'abaissement ou l'élévation des états, simplement en étudiant leur système de culture.

Mais nous n'avons pas besoin d'aller chercher dans les temps anciens et chez les peuples étrangers des preuves à l'appui de nos avancées. Regardons autour de nous, jetons un coup d'œil sur notre propre situation.

Depuis plus d'un siècle, nous avons vécu dans une tranquillité presque parfaite: notre ciel politique s'est constamment montré serein et favorable au développement de l'agriculture; car l'invasion de 1812 et les troubles de 1837 n'ont été que de bien faibles nuages dont l'industrie agricole n'a eu que très peu à souffrir.

Cependant nous n'avons pas progressé autant que nous aurions dû le faire, nos terres se sont appauvries d'une manière alarmante. Il y a un siècle nos exportations dépassaient nos importations; nous récoltions plus que nous ne pouvions consommer et nous vendions à l'étranger le surplus de nos récoltes. Aujourd'hui, les rôles sont intervertis, nous demandons à l'importation une grande partie de nos denrées alimentaires, de nos objets de première nécessité. Malgré l'apport considérable d'une immigration incessante; malgré la force d'expansion de notre race, la population du Canada augmente avec une extrême lenteur; un chancre la ronge, et lui enlève son sang le plus vigoureux.

Ce chancre c'est l'émigration, conséquence inévitable de notre système agricole. Nos terres appauvries ne produisent guère plus de 8 pour 1, les propriétaires du sol ont à peine assez pour satisfaire aux besoins de leur famille et ne peuvent rencontrer les exigences des travailleurs. Ceux-ci poussés par le besoin, abandonnent un pays qui ne leur offre que la misère en perspective et vont vendre leur vigueur et leur santé aux étrangers. Ne pouvant plus exporter de grains, nous exportons du travail, nous le jetons aux quatre vents du ciel, refusant follement les avantages de cet important capital.

Néanmoins, nous ne sommes pas encore en complète décadence, nous progressons, quoique lentement; mais ce n'est pas l'agriculture qui réalise ce progrès. En Canada, comme dans tous les jeunes pays, nous avons deux moyens de devenir florissants: l'agriculture proprement dite et la colonisation.

Le premier moyen nous fait défaut, l'agriculture ne paie plus, nos terres ont perdu leur immense force productive. Nous avons mangé ou vendu la graisse de nos champs, nous

n'avons plus qu'un squelette recouvert de la livrée de la misère et sur lequel nous ne pouvons plus compter à moins que nous ne lui restituions ce que nous lui avons enlevé avec tant d'insouciance: sa fertilité d'autrefois.

Reste donc le second moyen, la colonisation. Ce moyen est excellent, mais c'est un remède insuffisant; il retardera notre ruine, mais il ne guérira pas le mal affreux dont nous souffrons. Surtout il ne peut ramener la richesse dans les vieilles paroisses.

Que le Gouvernement encourage la colonisation de toutes ses forces. Laisant les vieux errements du passé, qu'il accorde une protection efficace aux hardis pionniers qui désirent mettre en culture nos terres à bois, civiliser, pour ainsi dire, nos immenses forêts; qu'il mette sur le même pied le commerce et l'agriculture; qu'il multiplie les chemins, qu'il réduise le prix des terrains à coloniser; qu'il offre des primes aux défrichements. Voilà la seule politique rationnelle qu'il doit suivre.

Cependant, nous le répétons, cela ne suffit pas. La colonisation n'est pas un remède, elle n'est qu'un calmant. Le remède à notre situation, c'est l'amélioration du système de culture, c'est la fertilisation des terres, c'est l'emploi des fumiers. Le cultivateur canadien s'est ruiné parce qu'il a oublié de rendre à la terre, au moyen des engrais, les principes fertilisants enlevés par les récoltes; il s'enrichira en mettant en pratique le grand principe de la restitution.

Chose digne de remarque, dans le temps même où notre production agricole diminuait, celle de quelques pays de l'Europe augmentait. L'Angleterre nous en offre un exemple frappant. Là aussi, un système de culture irrationnel avait appauvri le sol. Des hommes influents arrêtèrent la décadence qui devait en être la conséquence inévitable. Ils se mirent à la tête du progrès agricole de leur patrie; engraisèrent abondamment leur terres, obtinrent de grands succès, se firent des imitateurs et aujourd'hui la culture anglaise est devenue notre modèle. Agissons de même et nous aurons les mêmes succès, sinon nous courons à notre ruine.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous nous empressons de reproduire en tête de notre "Revue de la Semaine" les documents suivants que Mgr l'Archevêque a bien voulu nous transmettre. Dans un de nos précédents numéros, nous avions déjà donné quelques extraits de l'admirable allocution du Saint Père au cardinal Saint Ambroise de Milan, et aujourd'hui nous saisissons avec joie l'occasion qui nous est offerte de la reproduire en entier, ainsi que le document épiscopal qui l'accompagne:

Une Allocution du Pape.

A messieurs les rédacteurs des journaux catholiques du diocèse de Québec.

Archevêché de Québec, 3 mai 1873.

Monsieur le Rédacteur,

Le 6 mars dernier, Notre Saint-Père le Pape adressait au président et aux membres du cercle de Saint-Ambroise, à Milan, une lettre admirable dont je vous envoie le texte latin et la traduction française tirée de l'*Univers* du 19 mars.

Si Sainteté ayant manifesté le désir que cette lettre reçût la plus grande publicité possible, je vous prie de vouloir bien la reproduire dans vos colonnes.

Vos nombreux lecteurs catholiques liront avec respect et avec un intérêt cette énergique protestation du Souverain Pontife contre les envahisseurs de son domaine temporel. Ils verront aussi avec quelle force il s'élève contre les doc-

trines *catholico-libérales*, d'autant plus dangereuses qu'elles se déguisent sous de plus beaux dehors.

Lorsque vous aurez occasion de combattre de toutes vos forces ces funestes doctrines, vous n'oublierez pas, je l'espère, les recommandations que je vous ai faites, récemment, à l'occasion de la lettre de Son Eminence le Cardinal Barnabo, du 23 mars dernier. "Les meilleures causes, vous disais-je dans ma lettre du 13 avril dernier, n'ont pas de plus dangereux ennemis que ces prétendus amis qu'un zèle aveugle entraîne au-delà des justes bornes." La vérité est une chose sainte qui doit être traitée avec respect; elle n'a pas besoin d'appeler à son secours l'exagération, les violences de langage, le persiflage, l'injure et encore moins la calomnie. Ces moyens n'ont jamais ramené à la vérité un seul adversaire et, malheureusement, ils lui ont trop souvent aliéné des amis sincères. Il faut défendre les véritables principes à tout prix, c'est-à-dire, qu'il faut être prêt à faire pour cela tous les sacrifices nécessaires, même celui de la vie; mais n'allons pas croire que tous les moyens soient bons, parce que la fin que l'on se propose est excellente. L'intérêt même de la sainte cause que l'on veut défendre demande ces précautions dictées par la prudence.

Agrez, monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

† E. A., Arch. de Québec.

Dilectis Filiis Prasidi et Sodalibus Circuli Sancti Ambrosii—Mediolanum.

PIUS PP. IX.

Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem.

Per tristissima hæc Ecclesiæ tempora allevat certe dolorem Nostrum catholicorum zelus, qui propriæ religionis insectatione et proximorum periculo commoti simul cœunt ut apertius propriam fidem profiteantur, impensius incumbunt retrahendis fratribus a periculo, studiosius se devovent misericordiæ operibus, ac in eo præsertim gloriam suam ponunt, ut se Nobis adlictissimos præbeant obsequentissimosque documentis hujus cathedræ veritatis ac unitatis catholicæ centri. Observantia enim hæc indubia est tessera filiorum Ecclesiæ; et ipsa constituit inexpugnabilem vim illam unitatis, quæ sola retundere potest osorum illius furorem, dolum, audaciam. Et sane: qui indolem consideret conflati adversus Ecclesiam belli, facile intelligit, omnes hostium machinationes eo spectare, ut deleant illius constitutionem et vincula frangant, quæ populos Episcopis, Episcopos devotiunt Christi Vicario; hunc autem ideo ditione sua spoliatum fuisse, ut alienæ subditus potestati necessaria regendæ catholicæ familiæ libertate privaretur; et ideo præ ceteris impeti, ut, percusso Pastore, dispergantur oves.

Sed quamquam filii sæculi prudentiores sint filiis lucis eorum tamen fraudes et violentia minus fortasse proficerent, nisi multi, qui catholicorum nomine censentur, amicam eis manum porrigerent. Non desunt enim, qui, veluti iugum cum illis ducturi, societatem nectere conantur inter lucem et tenebras ac participationem inter iustitiam et iniquitatem per doctrinas, quas dicunt *catholico-libérales*, quamque perniciosissimis fretæ principiis, laicæ potestati spiritualia invadenti blandiuntur, animosque in obsequium, aut saltem tolerantiam iniquissimarum legum perinde inclinant, ac si scriptum non esset: *Nemo potest duobus dominis servire*. Hi vero periculosiores omnino sunt et exitiosiores apertis hostibus, tum quia inobservati, et fortasse etiam nec opinantes, illorum conatibus obsecundant; tum quia intra certos improbatum opinionum consistentes, speciem quamdam probitatis et inculpabilis doctrinæ præferunt, quæ imprudentes

tum adversarentur errorem; atque ita dissociant animos, unitatem discerpunt, viresque coniunctim opponendas adversariis infirmant. Eorum tamen insidiæ facile vos vitare alliciat conciliationis amatorum, et decipiat honestos, qui aperteritis, si præ oculis habeatis divinum monitum: *Ex fructibus eorum cognoscetis eos*; si animadvertatis ipsos stomachari quidquid paratam, plenam, absolutamque devotionem eabit placitis ac monitis huius Sanctæ Sedis; vix aliter de ipsa loqui quam de romana Curia; imprudentiæ passim vel inopportunitatis insimulare eius acta; ultramontanorum aut iesuitarum appellationem affingere studiosioribus et obsequentioribus eius filiis; inflatoque superbiæ vento prudentiores se illa censere, cui peculiare et perenne promissum fuit divinum auxilium.

Vos itaque, Dilecti Filii, memineritis, ad Romanum quoque Pontificem, qui divina vice fungitur in terris, pertinere quoad ea quæ fidem, mores, Ecclesiæ regimen spectant, illud quod de se ipso Christus affirmavit: *Qui mecum non colligit, spargit*. Sapientiam idcirco vestram omnem constituite in absoluto obsequio libentique et constante adhæsione huic Petri Cathedræ; nam habentes eundem spiritum fidei, si perfecti eritis omnes in eodem sensu et in eadem sententia, si unitatem illam confirmabitis, quæ Ecclesiæ hostibus est opponenda, si charitatis opera, quæ suscipiatis, acceptissima Deo facietis et utilissima proximis, si afflicto ubi Ecclesiæ malis animo Nostro verum afferetis solatium. Efficax cœleste auxilium et copiosa supernæ gratiæ munera vobis ad hoc adprecamur, eorumque auspiciem et paternæ Nostræ benevolentis pignus vobis, Dilecti Filii, benedictionem apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 6 martii 1873, Pontificatus Nostri anno vicesimo-septimo.

PIUS PP. IX.

A nos chers fils, le Président et les Associés du cercle Saint-Ambroise, à Milan.

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Au milieu de ces temps si douloureux pour l'Eglise, c'est assurément un grand adoucissement à Notre douleur que le zèle de ces catholiques qui, voyant les persécutions auxquelles leur religion est en butte et le péril de leur prochain, sont poussés à professer plus ouvertement leur foi, s'appliquent avec plus d'ardeur à retirer leurs frères du danger, se dévouent avec plus de zèle aux œuvres de miséricorde et mettent leur gloire principale à se montrer plus étroitement attachés à Nous et plus humblement soumis aux enseignements de cette chaire de vérité et de centre d'unité.

Cette attitude, en effet, est le signe auquel on reconnaît d'une façon indubitable les vrais enfants de l'Eglise. C'est elle qui constitue cette force inexpugnable de l'unité qui seule peut s'opposer victorieusement à la fureur, aux ruses et à l'audace de ses ennemis. Et c'est juste. Car, à quiconque considère le caractère de la guerre soulevée contre l'Eglise, il apparaîtra que toutes les machinations de l'ennemi visent à détruire la constitution de l'Eglise et à briser les liens qui unissent les peuples aux évêques et les évêques au Vicario de Jésus-Christ. Quant au Pape, ils l'ont dépouillé de son domaine temporel afin que, le soumettant à une puissance étrangère, il fût privé de la liberté qui lui est nécessaire pour gouverner la famille catholique. Et c'est pour cela qu'ils s'attaquent surtout à lui, afin que, le Pasteur étant frappé, les brebis soient dispersées.

Cependant, et bien que les fils du siècle soient plus habiles que les fils de la lumière, leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès si un grand nombre,

parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie. Oui, hélas, ils ne manquent pas ceux qui, comme pour marcher d'accord avec nos ennemis, s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques libérales*, lesquelles, s'appuyant sur de pernicieux principes, approuvent le pouvoir laïque, quand il envahit les choses spirituelles; et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres*.

Or, ceux-ci sont plus dangereux et plus funestes que les ennemis déclarés à la fois, parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués ou même sans donner leur avis et parce qu'ils se tenant pour ainsi dire sur la limite des opinions condamnées, ils se donnent l'apparence d'une véritable probité et d'une doctrine sans tache, qui allèche les imprudents amateurs de conciliation et qui trompe les gens honnêtes, lesquels sauraient sans cela s'opposer fermement à une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi.

Toutefois, vous pourrez facilement éviter leurs embûches, si vous avez devant les yeux cet avis divin: *C'est par leurs fruits que vous les connaîtrez*: si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements de ce Saint Siège; qu'ils n'en parlent que dédaigneusement en l'appelant *curie romaine*; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou inopportuns; qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Eglise les plus zélés et plus obéissants; enfin que, pétris d'orgueil, ils se sentent plus sages que l'Eglise, à qui a été faite la promesse d'un secours divin spécial et éternel.

Pour vous, chers fils, souvenez-vous qu'au Souverain Pontife, qui est le vicaire de Dieu sur la terre, il appartient de décider ce qui regarde la foi, les mœurs et le gouvernement de l'Eglise, selon ce que Jésus-Christ a dit de lui-même: *Celui-là disperse qui ne recueille pas avec moi*. Faites donc consister votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à cette chaire de Pierre. Car, animés ainsi du même esprit, vous serez parfaits dans le même sentiment et la même pensée, et vous affermirez cette unité qu'il faut opposer aux ennemis de l'Eglise. Par là, vous rendrez très-gréables à Dieu et très-utiles au prochain, les œuvres de charité que vous avez entreprises, et vous apporterez une véritable consolation à notre âme, douloureusement affligée des maux qui accablent l'Eglise.

A cette fin, Nous vous souhaitons le secours céleste et l'abondance des dons de la grâce d'en haut. Comme présage de ces grâces et comme gage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons, chers fils, du fond du cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 6 mars de l'année 1873, le vingt-septième de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

— Comme l'espace nous fait défaut aujourd'hui, en raison des importants documents qui précèdent, nous sommes forcé de n'accorder aux débats de la Chambre des Communes qu'une trop petite place.

La séance du 2 mai fut consacrée en partie à une discussion assez vive entre Sir John A. MacDonald d'un côté et quelques membres de l'opposition de l'autre, au sujet des retards que Son Excellence le Gouverneur-Général a mis à donner son assentiment au bill autorisant les comités à exa-

miner sous serment les témoins qui comparaissent devant eux. Puis le projet de loi relatif au pilotage fut présenté pour sa seconde lecture. Après des débats assez longs la motion fut retirée. C'est aussi dans cette séance que le bill concernant le divorce de John Robert Martin subit sa troisième lecture et fut accepté, malgré l'opposition de l'Hon. M. Langevin et de l'héroïque phalange catholique.

Le 3, les débats ont roulé presque en entier sur la loi de faillite. M. Holton a présenté une motion proposant que des stipulations soient faites, avant que le parlement s'ajourne, demandant la continuation de l'acte de faillite, jusqu'à la prochaine session. Cette motion fut adoptée sur une division de 74 contre 52.

Parmi les nombreuses questions adressées au Gouvernement dans la séance du 5 mai, nous devons faire une mention spéciale de celle de l'Hon. M. Ross (Champlain). Ce Monsieur a appelé l'attention du ministère sur les inondations désastreuses dont plusieurs parties du pays sont tous les ans le théâtre, et demanda au Gouvernement si c'était son intention de s'enquérir des causes de ces inondations et s'il désire prendre les moyens d'obvier à ces désastres. L'Hon. M. Langevin répondit que c'était l'intention du Gouvernement d'examiner cette importante question.

Dans cette même séance, l'Hon. M. Blake proposa que la Chambre se forme en comité général pour examiner certaines résolutions demandant qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la priant d'adopter des mesures propres à assurer aux sujets anglais la libre navigation de la Rivière Colombia. Pendant la discussion, le Traité de Washington fut vivement attaqué; on prétendit que nos droits avaient été sacrifiés par les Commissaires, sans que la Législature provinciale eût été préalablement consultée. Le Gouvernement, a dit l'un des orateurs, n'a pas osé protester contre cet oubli de nos droits, par conséquent il mérite d'être censuré pour une telle conduite. La majorité des membres ne partagea pas l'opinion de l'Hon. orateur et aura sa confiance dans le gouvernement par un vote de 65 contre 90.

Dans la séance du 6, le président du comité chargé d'examiner les faits allégués par M. Huntington, concernant la concession du contrat du chemin de fer du Pacifique, présente les résolutions suivantes fondées sur le rapport du comité: 1o Que le comité ait le droit de s'ajourner jusqu'au 2 juillet prochain pourvu que le parlement soit alors en session, et de s'assembler soit que la chambre siège ou non; 2o Que le dit comité ait la permission de siéger aux places et lieux qu'il jugera convenables. Après un long et vif débat, les résolutions furent adoptées par un vote de 107 contre 76, donnant au ministère une majorité de 31 voix.

Le fait le plus important de la séance du 7 a été la motion de M. Mills demandant que la Chambre examine une certaine résolution relative au mode actuel de constituer le Sénat. L'opposition émit l'opinion que le Sénat tel que constitué aujourd'hui, ne représente pas les opinions du pays et bien souvent entrave la marche de la Chambre basse, et trouve que si les Sénateurs ne sont pas entourés de plus de respect, cela doit être attribué au mode de constitution. Les ministériels disent, de leur côté, que le Sénat n'est pas obligé de représenter les opinions du peuple, que c'est un corps chargé d'empêcher les impiétements de la couronne sur les droits du peuple et réciproquement. Après une longue discussion, la motion de M. Mills est mise aux voix et perdue.

La culture de la betterave

Ainsi que nous l'avions annoncé, dans notre dernier numéro, nous publions la réponse de M. Emile Bonnemant à nos articles sur la Betterave et la fabrication du sucre de cette plante.

L'intérêt de la vérité a été le seul mobile qui nous ait poussé à entreprendre ce travail; nous avons voulu mettre nos compatriotes en garde contre les illusions et leur faire comprendre qu'ici comme dans toute innovation il faut agir avec une extrême prudence. Le moindre échec peut amener le découragement et en même temps l'anéantissement de nos espérances.

Nous avons démontré que le système préconisé par M. Bonnemant est défectueux sous plusieurs rapports; qu'il sera la mort de l'industrie de la betterave. Si nous nous sommes trompés nous voulons bien le reconnaître et nous travaillerons dans la mesure de nos forces à assurer le succès de l'entreprise. Mais que l'on nous prouve que nous sommes dans l'erreur et qu'on nous démontre en quoi nous avons erré.

M. Bonnemant s'est trouvé insulté par le ton de nos articles, il qualifie nos écrits de libelleux et de calomnieux. Il a grand tort de nous juger aussi mal, et nous sommes convaincu que le lecteur impartial trouvera, comme nous, qu'il a trop forcé la note.

Voici l'article de M. Bonnemant :

Monsieur le Rédacteur de la *Gazette des Campagnes*,

Vos numéros des 10, 17 et 24 avril contiennent des articles sur la betterave et la fabrication du sucre et l'auteur tout en traitant de matières agricoles a trouvé le moyen d'écrire contre moi un véritable libelle. Je suis à ses yeux un homme arrivé on ne sait d'où, je ne mérite aucune confiance et il espère bien que ses compatriotes ne se laisseront pas prendre dans les pièges que je suis disposé à leur tendre.

Dans un journal agricole comme le vôtre, je regrette ce style et cette forme, en France nous ne les retrouvons que dans la *Petite presse* :

Il est parfaitement permis à ce Monsieur de penser que je suis un ignorant, un homme sans expérience, mais il n'a pas le droit de me désigner aux Canadiens comme un individu qui veut les tromper.

Il fait une *Calomnie*; mais j'espère qu'au Canada comme en Europe un étranger est protégé par la Loi et qu'au besoin il peut y avoir recours.

Pour ne pas faire attendre ce Monsieur pour qu'il sache d'où je viens, et qui je suis j'ai prié mon honorable consul Monsieur M. Chevalier de vous donner, en réponse à l'article du 24 avril, des renseignements sur ma personne; j'espère, Monsieur, que vous aurez assez de loyauté pour publier cette lettre dans votre journal; alets vos lecteurs pourront opter entre les insinuations calomnieuses de l'auteur et les affirmations du Consul Général de France au Canada.

Vous comprendrez, Monsieur, que je ne désire entretenir aucune relation avec votre journal, cependant je veux répondre aux objections agricoles qui ont été faites au projet que j'ai eu l'honneur de soumettre aux cultivateurs canadiens plutôt comme un *sujet d'études* que comme une affaire arrêtée.

1o. L'auteur de vos articles prétend que pour la culture de la betterave au Canada il faudra un labour d'automne et la valeur de deux bons labours de printemps; parlant de ce point il conclut qu'il sera impossible de faire en temps utile, c'est-à-dire dans 25 jours environ ce travail de labourage; moi, Monsieur, je nie formellement qu'il faille deux labours de printemps; avec un bon labour de défoncement fait à l'automne, (et votre auteur veut bien admettre qu'il peut être exécuté avec facilité) avec un hiver comme celui du Canada qui pulvérisé par l'action mécanique de la gelée les terres de consistance moyenne convenables pour la culture de la betterave, un seul labour au printemps suivi d'un hersage énergique sera parfaitement suffisant; en faire deux serait tout simplement,

suivant moi, une absurdité. D'après le calcul établi par votre auteur, une charrue peut labourer par jour un arpent et demi, six charrues en laboureront neuf, par conséquent il ne faudra que quinze jours pour labourer au printemps les 130 arpents destinés à la betterave: Or comme il n'y a que six charrues attelées et que la ferme contient seize animaux de trait, il en restera quatre pour herser et conduire le semoir.

Cette première objection est donc suivant moi sans aucune valeur.

2o. Les sarclages, dit-il, ne se feront pas à la main, il faudra des houes à cheval et par suite autant de \$80 qu'il faudra dépenser; mais ce Monsieur ne sait donc pas qu'il est parfaitement inutile de dépenser \$80 pour une houe à cheval et qu'on peut en avoir pour \$20 ou \$25.

Je crois avoir été assez large sur les prix portés pour achat d'instruments pour retrouver avec les \$200 consacrés aux instruments divers la somme dont on aura besoin pour acheter 4 ou 5 houes à cheval. Votre auteur n'est donc pas sérieux en disant qu'il faudra ajouter \$1000 aux \$6000 portées par moi; c'est tout simplement une mesquine taquinerie.

3o. Quant au poids de la récolte de betteraves, n'ayant pas encore fait cette culture au Canada j'ai dû me renseigner près de vos habitants et chercher à savoir quel était dans leur opinion le produit probable; tous m'ont indiqué le chiffre de 20,000 lbs par arpent comme facile à atteindre, les betteraves globes jaunes leur donnant jusqu'à 40,000 lbs: Messieurs de Ste. Marie, de La Prairie, François David de St. Hubert, John Yule de Chambly et beaucoup d'autres m'ont eux-mêmes indiqué ce poids quand j'ai eu l'honneur de leur soumettre ma demande: Si donc ce chiffre ne vous paraît pas raisonnable, ce n'est pas ma faute, mais bien celle de mes honorables amis canadiens.

4o. L'auteur des articles dit que le fromage de Gruyère peut seul payer le lait cinq cents la livre; seulement comme il sait beaucoup, qu'il a voyagé et étudié il ose affirmer que ce fameux fromage de Gruyère ne peut se fabriquer que sur les hauts plateaux des Vosges. Je ne vous dirai pas, Monsieur de l'engager à retourner à l'école mais seulement d'aller à la halle de Paris, là il saura que la moitié de cet excellent Gruyère qu'on consomme dans la capitale est fabriqué aux environs d'Orléans, ville située sur les bords de la Loire à 150 lieues des Vosges; il apprendra qu'un Monsieur Bailly, je crois, fabrique dans la Bourgogne du fromage de Gruyère de si bonne qualité qu'à l'exposition internationale il a obtenu la médaille d'or, battant le fromage né en Suisse; enfin, Monsieur, quoique je ne montre aucune créance j'ose affirmer que pendant cinq ans j'ai fabriqué du fromage de Gruyère sur ma ferme en Basse Bretagne, que j'ai obtenu une médaille d'argent aux expositions et que ce fromage Gruyère-Breton était si bien apprécié sur le marché qu'il était vendu aussi cher que le vrai Neufchatel. J'affirme donc que le Gruyère peut se fabriquer ailleurs que sur les hauts plateaux des Vosges, et qu'il est parfaitement possible d'en faire d'excellent au Canada.

Mais votre auteur ignore encore bien des choses en fait d'industries agricoles; il ne sait pas que les fromages de Brie et de Camembert paient le lait même plus de cinq cents la pinte; vos fromages de L'Isle d'Orléans et de Boucherville sont tout simplement des souvenirs de ceux que je viens de citer; fabriquez-les aussi bien que les véritables Brie et Camembert et vous aurez plus de cinq cents de la pinte de lait.

5o. Dans le libelle il y a des choses encore plus fâcheuses pour moi, et pour un homme qui se croit de taille à bouleverser le système cultural de tout un pays il est très compromettant de cultiver 130 arpents de betteraves et de ne compter que sur le produit de 125. En effet au lieu de porter la récolte de 130 arpents, soit deux millions dix cent mille livres j'ai eu la faiblesse d'admettre que, par des circonstances, malheureusement trop fréquentes en agriculture, quelques arpents pourraient donner une récolte moindre que celle présumée et par prudence j'ai diminué la somme totale d'environ 4 par cent. En effet un tel acte mérite bien le mépris que votre auteur veut bien me témoigner.

6o. Pour le lait j'ai agi encore avec bien plus d'absurdité; 60 vaches peuvent donner par an 60,000 pintes de lait, et c'est

en effet le chiffre porté dans mon projet ; ce lait transformé en gruyère à raison de 5 cents la pinte devrait donner \$3000 et cependant je n'ai porté dans mon compte que \$1500. Je l'avoue j'ai été guidé par un excès de prudence et n'ai voulu compter le rendement du lait qu'au cours actuel, afin d'éviter toute déception si, chose improbable, le Gruyère ne réussissait pas bien : Comme je suis coupable et ignorant !

7o. On blâme mon assolement en prétendant que c'est toute une révolution dans votre système cultural ; mais, Monsieur, êtes-vous satisfait du système actuel et dans son horreur de la révolution l'auteur engagera-t-il les cultivateurs à le continuer, et s'il en est ainsi vous parlerez bientôt dans le désert, car la ruine est au bout de ce système ; déjà même elle est commencée, bien des fermes sont épuisées, d'autres abandonnées ; les familles canadiennes émigrent aux Etats-Unis afin d'y pouvoir vivre, et cependant ces familles sont laborieuses, intelligentes, mais elles ont vécu dans la routine, séquestrées ; on s'est presque évertué à empêcher le Progrès d'arriver jusqu'à elles, on les a tenues dans l'immobilité tandis que tout marchait autour d'elles ; je ne crains pas d'être le promoteur d'une révolution dans le système de culture du Bas Canada, car c'est une révolution qui ne peut produire que de bons fruits.

8o. On critique la stabulation, mais au Canada, elle est obligatoire pendant six ou sept mois de l'année et avec l'assolement proposé on trouvera toujours assez de terres libres sur les mils et les fourrages fauchés pour y envoyer le bétail d'août en novembre. Ce n'est donc pas une stabulation permanente qui est préconisée. Quant aux améliorations de vos étables ou vèriez-vous le grand mal, si on était obligé de les faire ?

9o. L'auteur prétend que je n'aurai pas assez de nourriture pour mes 76 têtes de bétail. Il n'admet que le rendement de 18 pour cent en pulpes, le relevé que j'ai fait sur les livres de quelques grandes usines de France me donne un rendement de 20 pour cent et je le maintiens. On avance que du mil d'un an semé dans des terres qui auront été parfaitement fumées et travaillées pour la betterave ne donne pas 2000 lbs. par arpent tandis qu'on admet que des terres travaillées par le système actuel mais bien engazonnées peuvent donner jusqu'à 5000 lbs ; mais c'est une erreur tellement évidente qu'il n'y a qu'à signaler pour faire ressortir la mauvaise foi de l'auteur ; si vos terres dans l'état actuel peuvent donner au bout de 3 ans 5000 lbs. mil par arpent, j'affirme que des terres fumées et préparées comme elles devraient être pour la culture de la betterave donneront après la première année de semences presque autant que vos mils de 3 ou 4 ans ; ce n'est donc pas 2000 lbs. comme je l'ai porté mais bien 3 ou 4000 lbs. que j'obtiendrai.

Pour me combattre vous transformez toute la nourriture en équivalent du foin, ce qui, d'après votre calcul, donne 14½ lbs. par tête ; mais vous savez parfaitement, Monsieur, que ce procédé de comparaison est souvent defectueux et la pratique a démontré que certains équivalents admis même par les chimistes les plus célèbres étaient erronés.

Je persiste à dire, et je crois être dans le vrai : qu'une ferme disposant de 500000 lbs. de pulpes de betteraves, de 90 arpents de mil d'un an, c'est-à-dire ayant été semé l'année précédente au printemps, de 60 arpents de verdure, des pailles d'avoine et d'orge provenant de la récolte de 90 arpents enfin du pâturage sur les mils et les verdure fauchés pourra facilement entretenir 60 vaches, 10 bœufs et 6 chevaux du poids de la race canadienne.

Je doute fort qu'il y ait aujourd'hui sur vos exploitations une nourriture aussi abondante et surtout aussi régulière.

10o. L'auteur assure que faire revenir la betterave tous les trois ans sur le même sol constitue une hérésie et peut entraîner la stérilité du sol ; qu'il fasse comme pour le fameux fromage de Gruyère qui ne se fabrique que sur les hauts plateaux des Vosges, qu'il aille dans les départements du Nord et de l'Est de la France et Belgique, et il verra que non seulement on ne trouve pas cet espace de temps trop rapproché mais que les meilleurs cultivateurs font quelquefois revenir la betterave deux années de suite.

En agriculture il vaut quelquefois mieux imiter les agissements des cultivateurs praticiens et instruits que de suivre les maximes des agronomes.

Je crois avoir répondu à toutes les objections.

Avant de finir ma correspondance avec la *Gazette des Campagnes*, permettez-moi, Monsieur, de vous dire que l'auteur connaît peu la situation de nos campagnes françaises quand il ose affirmer qu'une pauvreté et un dénuement dont on n'a aucune idée dans vos campagnes canadiennes sont le lot des trois quarts de la population française.

Cet excellent Monsieur veut probablement nous parler des populations agricoles du temps de Louis XV, ce bon vieux temps où le Payan en France n'était pas un homme, mais un être quelconque taillable et corvéable.

Il ignore que le progrès a pénétré jusqu'au village et que grâce à Dieu et à leur instruction agricole nos paysans français sont assez heureux de n'avoir pas besoin pour gagner leur vie d'émigrer aux Etats-Unis.

Dans le premier article l'auteur est assez bon pour avouer que M. Bonnemant a énoncé en peu de mots plusieurs vérités importantes : dans le dernier il engage les cultivateurs à se livrer à la culture de la Betterave voire même à souscrire les fonds nécessaires à la création d'une exploitation de 400 arpents destinée à cette culture ; il reconnaît que ce sont de belles industries qui bien conduites pourront être très avantageuses ; mais ce qu'il ne pardonne pas c'est de voir M. Bonnemant, un inconnu, venant on ne sait d'où, oser se mettre à leur tête ; ce qui le révolte surtout c'est que ce Monsieur, offre la moutarde après dîner, c'est qu'il ose demander un salaire pour son travail, \$2000 dit-il ; mais où cet excellent Monsieur a-t-il vu que je demandais \$2000 pour le projet de culture que je proposais ; je n'ai rien demandé pour moi et j'ai indiqué le chiffre de \$1000 comme suffisant pour l'administration du domaine ; calomnie, toujours calomnie.

L'auteur de vos articles avait le cauchemar, ou pour mieux dire il est atteint de ces maladies cancéreuses que l'on appelle *Envie et Jalousie*.

Grâce à lui, car je vais me faire un vrai plaisir de faire publier dans nos journaux agricoles de France les élocubrations de votre auteur, grâce à lui les Immigrants sauront bientôt le sort qui les attend sur cette terre hospitalière du Canada, ils sauront qu'en ce pays on n'offre pas de moutarde après dîner ce que veut dire en français, qu'ils peuvent apporter ici leur instruction, leur expérience et que pour tout salaire ils n'auront droit qu'à des injures.

J'espère, Monsieur, que vous aurez la loyauté de publier ma réponse et la lettre du Consul Général de France ; si cette loyauté vous manque je m'adresserai à qui de droit pour avoir si le Pavillon anglais protège les immigrants contre la calomnie.

EMILE BONNEMANT, Français.

Nous venons de donner satisfaction à M. Emile Bonnemant, nos colonnes lui ont été ouvertes pour qu'il puisse plus facilement nous refuter et il a usé largement de notre bienveillance à son égard. Un moment, choqué de ses menaces d'enfant gâté, nous avons été sur le point de lui refuser l'insertion de son écrit ; mais toute réflexion faite, nous avons consenti à mettre cette pièce devant le public comme devant un tribunal qui jugera qui a tort, de M. Bonnemant ou de nous.

Si nous n'avions consulté que notre propre intérêt, nous n'aurions pas attaqué ce monsieur, nous l'aurions laissé agir à sa guise ; mais nous avons un passé sans tache qui nous commandait de poursuivre notre œuvre sans faiblir, lors même qu'il nous aurait fallu attaquer quelques-uns des puissants du jour.

Douze années durant nous avons travaillé de toutes nos forces à la propagation des saines doctrines agricoles, pris fait et cause pour la classe des cultivateurs, et donné l'exemple des améliorations les plus utiles. Aujourd'hui nous est-il permis de renier notre passé parce que M. Bonnemant se jette en travers de notre route ? Non certainement, et nous espérons que nos lecteurs sauront apprécier nos efforts.

Dans nos articles sur la betterave et la fabrication du

sucre, nous avons démontré; 1o. Que M. Bonnemant veut cultiver une terre de 400 arpents avec un mobilier insuffisant; 2o. Que son système de culture est défectueux, puisque les travaux y sont trop nombreux pour qu'il puisse les exécuter en temps propices; 3o. Qu'il admet un rendement trop élevé pour la betterave; 4o. Qu'il se trompe sur le prix accordé au lait par la fabrication du fromage; 5o. Que l'assolement préconisé par ce monsieur sera la ruine de nos terres; 6o. Que sa culture ne donne pas assez de fourrage pour nourrir convenablement les bestiaux; 7o. Enfin, que M. Bonnemant a besoin de quelques leçons d'arithmétique.

Il s'agissait tout simplement pour ce monsieur, de détruire nos avancés au moyen de démonstrations plus convaincantes que les nôtres. L'a-t-il fait? Pas du tout, il se borne à vanter sa science, son expérience, ses longs voyages, à torturer nos écrits pour leur faire dire des ineffabilités qu'il lui sera ensuite facile de réfuter, à traiter d'absurdités et de taquinerie ce qu'il lui est impossible d'attaquer et il finit par nous menacer des rigueurs de la loi.

Dans son premier paragraphe, il nous fait dire qu'il faudra deux labours au printemps pour préparer une terre de consistance moyenne, et il ajoute, cette parole qu'il prétend accablante pour nous: *Suivant moi, c'est une absurdité.* Sans doute; mais où est l'absurde? Chez-vous M. Bonnemant. Nous avons dit qu'il faudra la valeur de deux bons labours. Le sens des deux phrases est bien différent et il faut être bien pauvre pour ne le pas saisir. Un labour, des herages énergiques, des roulages et la confection des sillons immédiatement avant les semis valent bien deux labours. D'ailleurs, oubliez-vous qu'il faut labourer les champs destinées à l'orge, aux patates et aux fourrages verts, et croyez-vous que vous aurez un printemps sans pluie? Par conséquent vous êtes dans l'erreur et tout votre échafaudage s'écroule de lui-même.

Au second paragraphe, vous avez, dites-vous, pour instruments divers, \$200 qui pourront acheter les hoes à cheval nécessaires. Mais ces \$200 ne sont pas inépuisables. Pour une terre de 400 arpents, dont 300 en labour, il vous faudra des semoirs à betteraves, des fourches, des pelles, des baches, des grattes, des rateaux, des faux, des faucilles, des brouettes, des tombereaux, etc. \$200 n'y suffiront jamais et l'achat de tous ces instruments devra vous taquiner; mais nous n'y pouvons rien. A notre institution est attachée une ferme de 500 arpents, qui d'après le dernier inventaire possède des instruments divers pour la valeur de \$580; et nous ne faisons pas d'extravagance. Vous êtes loin de votre calcul, n'est-ce pas?

Le troisième paragraphe contient un raisonnement infabule. Le voici: La betterave globe-jaune a donné 40,000 livres de racines donc la betterave à sucre en donnera 20,000. Que cette logique est convaincante!

En regard de ce raisonnement impossible, il nous sera bien permis d'en mettre un autre dont nos lecteurs pourront apprécier la valeur. Nous avons entre les mains les statistiques agricoles des départements du Nord, de la Somme, de Seine et Oise, du Morbihan, et d'Ille et Vilaine. Voici ce que nous y trouvons: le premier de ces départements donne en moyenne 18,300 lbs de betteraves par arpent, le second, 18,000; le troisième, 17,400; le quatrième, 14,200 et le cinquième 13,300.

Eh bien si en France, pays si favorable à la production de la betterave, la moyenne ne dépasse pas 18,000 lbs par arpent pouvons-nous en conclure qu'il en sera autrement au Canada où le climat est moins convenable? Evidemment non. Si jamais nous nous livrons à la culture de la bette-

rave, dans les années favorables, nous aurons quelquefois plus de 20,000 par arpent; mais ces rendements sont exceptionnels, et nous ne devons compter que sur la moyenne. D'ailleurs M. Bonnemant admet lui-même qu'il s'est trompé puisqu'il dit au 5o. paragraphe que par prudence il a diminué son rendement de 4 par 100. Vous admettez donc que votre premier calcul est faux, et de notre côté nous venons de démontrer que même en admettant cette diminution de 4 par 100 vous êtes encore dans l'erreur.

Dans le 4o. paragraphe M. Bonnemant s'aveugle de son propre encens. Il parle de ses succès, de sa médaille d'argent. Tout cela n'empêche pas qu'en fabriquant du fromage en *Basse-Bretagne*, il n'a pas pu faire du fromage de Gruyère, et sans avoir voyagé nous pouvons affirmer qu'il n'a pas fabriqué du Gruyère mais peut-être quelque chose qui lui ressemblait.

Quant aux voyages, c'est très instructif; mais nous connaissons certains individus qui, après de longs voyages, nous sont revenus *gros Jean comme devant*.

Vous dites, M. Bonnemant, que le fromage de Brie paie le lait cinq cents la pinte. Vous voulez évidemment nous en imposer. Vous savez bien que votre avancé est faux. Le 24 avril de la présente année, sur le marché de Paris, le fromage de Brie se vendait en moyenne \$1.20 la dizaine pesant 50 livres; or, pour fabriquer 50 livres de fromage de Brie il faut 150 pintes de lait, par conséquent celui-ci n'est donc payé qu'un peu moins de trois centias la pinte. Vous tenez donc beaucoup à ce qu'on vous applique le proverbe s'adressant " *qui vient de loin.* "

Monsieur Bonnemant a consacré son sixième paragraphe à expliquer pourquoi il a encore besoin de prendre quelques leçons d'arithmétique, et il persiste toujours à dire que 5 fois 6 font 15. Seulement il couvre cette absurdité du manteau de la prudence. Il aurait certainement mieux valu dire la vérité et vous épargner le désagrément d'être renvoyé à votre table de multiplication.

Le septième paragraphe nous accuse de blâmer l'assolement de M. Bonnemant, *parce qu'il serait une révolution dans notre système culturel.* Pas du tout: nous nions formellement avoir dit cela. Savez-vous lire, Monsieur? Ouvrez la *Gazette des Campagnes*, page 224, 1ère colonne, et vous y verrez que votre assolement est trouvé défectueux parce que vous faites revenir la betterave à des intervalles trop rapprochés, et que nous vous conseillons d'adopter celui de six ou sept ans. Vous êtes donc encore dans l'erreur.

C'est le retour trop fréquent des mêmes plantes sur les mêmes champs qui a le plus contribué à ruiner la culture canadienne. Êtes-vous justifiable de vouloir continuer ce système désastreux?

Dans ce même paragraphe, vous insinuez que nous avons tenu nos populations dans l'immobilité. Nos compatriotes savent que cette insinuation est tout-à-fait gratuite.

Au huitième paragraphe, on nous reproche de critiquer la stabulation permanente. Relisez, Monsieur, notre article du 24 avril, page 223, dernier alinéa de la seconde colonne, et vous y verrez ce passage: " *La stabulation complète est certainement avantageuse; mais encore faut-il organiser le service de la ferme en conséquence.* " Nous ne comprenons pas comment vous avez pu trouver dans cette phrase une critique de la stabulation. Mais ce que nous comprenons encore moins, c'est que vous osiez faire de la stabulation permanente sans aucun bâtiment d'exploitation; du moins, vous n'en faites aucune mention dans votre projet de culture.

Dans votre neuvième paragraphe, vous maintenez que les

betteraves laissent 20 par cent de pulpes, suivant les calculs faits par vous-même. Nous avons souvent trouvé vos calculs en défaut, et il en est de même pour celui-ci. Voici un autre calcul dont on ne contestera pas l'exactitude; il est extrait du *Rapport du Commissaire de l'agriculture des Etats-Unis, pour l'année 1870*. En effet, à la page 215 du susdit rapport, nous y voyons la phrase: "La pulpe obtenue de 20 tonneaux de betteraves se trouvait être d'environ 75 quintaux (1)"; ce qui donne la proportion de 18 par cent et non pas 20. Vous maintenez néanmoins ce dernier chiffre; vous êtes libre de maintenir une erreur, comme aussi le public canadien est libre de vous apprécier à votre valeur.

Vous maintenez encore que du mil d'un an donnera 2,000 lbs. par arpent. Permettez-nous ici, avant de vous répondre, de parler un peu de nous-même. Nous ne faisons que suivre votre exemple, seulement vous ne serez pas obligé d'aller à mille lieues de chez vous pour constater l'exactitude des faits que nous allons consigner ici.

La ferme-modèle de Ste.-Anne existe depuis plus de quatorze ans. Nos enseignements y ont été mis en pratique pendant ces douze dernières années. Les terres y sont très-bien préparées par la culture des betteraves, des navets et des patates. L'année dernière nous y avons récolté 325,600 livres de racines et tubercules, et 450,000 livres de foin. Vous voyez, d'après ces chiffres, que notre expérience vaut au moins la vôtre M. Bonnemant, et que nous pouvons écrire sur le sujet avec connaissance de cause.

Eh bien, dans ces terres si bien préparées, le mil ne donne la première année qu'une demi-récolte et si vous voulez vous en convaincre venez examiner nos livres de compte. Accusez-nous de mauvaise foi, tant que vous voudrez, vous ne pouvez faire que la vérité se plie à vos caprices et il vous faudra bien admettre qu'ici encore vous êtes dans l'erreur.

Quant aux *équivalents chimiques*, bien qu'ils ne soient pas aussi inexacts que vous le prétendez, nous les avons mis de côté et nous avons adopté les équivalents obtenus dans la pratique des meilleurs agriculteurs.

Ainsi donc il reste parfaitement prouvé que M. Bonnemant veut nourrir ses animaux avec l'équivalent de 14½ lbs de foin par jour, quantité réellement insuffisante.

Dans son dixième paragraphe, M. Bonnemant fait litière des maximes des agronomes. Il est bien suffisant ce monsieur; mais il est reconnu que l'ignorance est naturellement présomptueuse.

Au sujet de la pauvreté des paysans français, nous renvoyons M. Bonnemant au Cours d'agriculture du Comte de Gasparin, 5e. volume, pages 395 et suivantes.

Enfin, il termine en disant que nous sommes atteint de ces maladies cancéreuses que l'on appelle *Envie et Jalousie*.

Ainsi, nous voilà qualifié, nous sommes envieux et jaloux de M. Bonnemant! Mais il nous semblait que pour envier et jalouser quelqu'un il fallait que ce quelqu'un eût quelque chose qui pût être envié ou jaloué. Qu'aurions-nous à envier à M. Bonnemant? ses connaissances? mais il vient de nous démontrer qu'il est parfaitement ignorant; sa réputation? mais nous ne voudrions pas changer la nôtre pour la sienne; nous n'avons jamais été convaincu publiquement de plagiat; il est vrai que nous laissons à d'autres plus habiles que nous le soin de faire le portrait de Bismarck. Puis qu'avons-nous à jalouser chez M. Bonnemant? ses succès? ils sont encore dans leur coquille.

Notre tâche est terminée; nous avons fait ce que nous

(1) The pulp obtained from 20 tons of beets would amount to 72 cwt.

avons cru notre devoir; nous laissons au public canadien de juger entre M. Bonnemant, et nous.

Que ce monsieur fasse paraître nos articles et les siens sur les journaux français, nous le laissons libre, nous l'y engageons même.

Quant à ces autres autres menaces, qu'il les mette à exécution, nous verrons qui, à la fin, aura le beau rôle. Dans plusieurs correspondances, il a traité d'une façon on ne peut plus cavalière nos hommes d'état canadiens; pourquoi se gênerait-il envers l'humble écrivain de la *Gazette des Campagnes*?

RECETTES

Moyen pour défendre les choux contre les chenilles

On sème à la volée sur les choux une poussière grise qui n'est autre que le déchet du battage du chanvre réduit en poudre; au bout d'une demi-heure, toutes les chenilles tombent comme aphyxiées. On pourrait peut-être aussi semer du chanvre entre les lignes de choux, l'odeur pénétrante du chanvre, quand il grandit, éloigne les papillons et les empêche de déposer leurs œufs, on dit même que ce moyen suffit pour chasser et faire périr les chenilles développées, ainsi que les altises et les pucerons.

On pourrait encore arroser avec de l'eau dans laquelle on aurait fait infuser des feuilles de chanvre; on dit qu'une infusion de feuilles de noyer donnerait les mêmes résultats et serait bien suffisante pour détruire les chenilles des haies. Ces procédés peuvent être excellents, mais ils ne remplaceront jamais les oiseaux, ces grands auxiliaires de l'homme et de la nature; il faudrait donc ne rien négliger pour conserver les oiseaux et leurs nids, et certes, il s'en faut que l'on marche dans cette voie.

Fromage de pomme de terre

La *Gazetta delle campagne* fait connaître, d'après l'*Echo de la Ganaderia*, le moyen de faire avec des pommes de terre un fromage très en usage dans la Saxe et dans quelques autres contrées de l'Allemagne, et fort estimé des gourmands. Ce moyen, le voici: choisir les pommes de terre les plus blanches, les plus grosses et les plus saines; les soumettre à la cuisson, les peler et les piler jusqu'à ce qu'elles soient réduites en poudre homogène; ajouter du lait caillé dans la proportion de 1 à 5, c'est-à-dire une chopine de lait pour 3 livres de pâte, et repartir le tout bien ensemble; tenir ensuite la pâte parfaitement couverte pendant quatre ou cinq jours, puis la remanier de nouveau, la mettre dans un moule de bois ou de ferencé, et la faire ainsi sécher à l'ombre pendant une quinzaine de jours. Le fromage peut alors se manger, mais il s'améliore en vieillissant, et il se conserve frais et succulent si l'on a soin de le tenir dans un vase clos et dans un lieu sec et bien aéré.

A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située dans le Faubourg de la Paroisse de STE. ANNE DE LA POCA-TIERE, contenant quarante arpents en superficie, en parfait état de culture améliorée.

La maison agréablement située au milieu d'immenses vergers entourés de haies vives, offre une résidence des plus spacieuses.

Conditions faciles.

Aussi à vendre: Un superbe plan.

S'adresser, sur les lieux, à

F. DEGUISE,
Notaire.

les mai 1872.